

École Doctorale des Sciences Économiques, Juridiques et de Gestion

IDENTITE THEMATIQUES

Directeur

Pr Florent GARNIER

Directeur-adjoint (économie)

Pr Jean-Louis COMBES

Coordonnées

49 boulevard François Mitterrand
63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

04 73 17 75 54 / 74 06
04 73 17 72 01 (Fax)

florent.garnier@u-clermont1.fr
j-l.combes@u-clemmont1.fr

Composition

Nombre de laboratoires : 3

- CERDI (UMR CNRS 6587)
- Centre Michel de L'Hospital (EA4232)
- CRCGM (EA 3849)

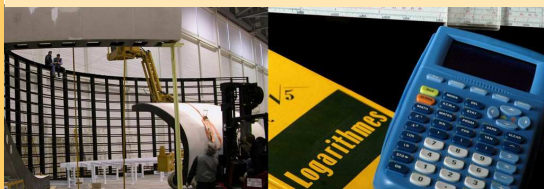
Nombre de chercheurs : 93

Nombre de Doctorants : 200

L'école doctorale s'appuie sur des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'Université d'Auvergne-Clermont 1. Cette École doctorale participe ainsi au renforcement d'une politique de site construite sur une thématique principale, claire et cohérente, le développement international, à forte visibilité scientifique tant au niveau national que mondial. Une approche pluridisciplinaire regroupe les acteurs de la recherche en économie, droit (privé, public, histoire du droit) et gestion. La recherche de l'excellence et l'implication de tous les acteurs de notre École doctorale doivent nous guider.

Sous la direction d'un directeur de thèse, vous préparez un doctorat qui constitue le plus haut grade délivré par l'Université française. Lors de votre première inscription, la charte des thèses de l'École doctorale des sciences économiques, juridiques et de gestion (ED 245) est signée par le doctorant, son directeur de thèse, le responsable de l'équipe d'accueil et le directeur de l'École doctorale. Le doctorat sanctionne une thèse, soutenue publiquement devant un jury, généralement trois années après l'obtention du DEA ou d'un Master Recherche. La thèse porte sur un thème précis, généralement inédit, et doit permettre d'apprécier en particulier les qualités de recherche, d'analyse, de réflexion et de rédaction. Au cours de votre thèse vous êtes intégré(e)s dans des équipes d'accueil et vous participez à la vie de l'École doctorale. Dirigée par un directeur assisté d'un conseil, l'École Doctorale offre aux doctorants un encadrement pédagogique. Elle met en place des formations utiles à la conduite de projets de recherche et à l'élaboration de votre projet professionnel. Elle assure une ouverture internationale et elle met en œuvre des moyens pour suivre l'insertion des doctorant(e)s dans les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais également dans des fonctions de haut niveau, du secteur public ou privé. Ainsi tout au long de vos études doctorales, l'École assure directement ou indirectement par l'intermédiaire des unités d'accueil différentes sortes de séminaires et de conférences (méthodologiques, thématiques, transdisciplinaires...).

Ce nouveau site de l'École doctorale des sciences économiques, juridiques et de gestion (ED 245) doit devenir tout au long de vos études doctorales un lieu d'information, d'échange et de dialogue autour de la formation par la recherche et pour la recherche de l'Université d'Auvergne.



PARTENARIATS

Partenaires scientifiques :

- Institut de Recherche pour le Développement
- Centre d'Economie de la Sorbonne (UMR CNRS 8174 Paris I)
- Laboratoire d'économie d'Orléans (UMR CNRS 6221)
- Forum Euro-Méditerranée des Instituts Economiques
- African Economic Research Consortium Ecole française de Rome
- Institut de droit romain
- UMR Métafort-Cemagref-Engref-Enita-Inra
- Institut de Socio-Economie des Entreprises et des Organisations



ANIMATION SCIENTIFIQUE

Journée transdisciplinaire de l'Ecole doctorale

« L'économie du droit » (22 mai 2008)

Conférenciers invités

- Laurent DAVEZIES (Université Paris Val de Marne) : Analyse de la contribution des pays membres à la cohésion européenne, économie « présenteielle » (10 janvier 2008)
- Eric JAILLET (Lyon) : La protection du patrimoine de l'entreprise – La sécurité des systèmes d'information (22-23 janvier 2008)
- Juan MATAS (Université de Strasbourg), Discriminations ethniques et inégalités sociales : quels rapports ? (6 mai 2208)
- Bernard D'ALTEROCHE (Université de Reims), Florence DEMOULIN-AUZARY (Université de Douai) et Franck ROUMY (Université Paris 2) : droit privé et droit romano-canonique (le droit du sol, la possession d'état, le consentement matrimonial), (19 mai 2008)

Journée de l'Ecole Doctorale avec le Centre d'Economie de la Sorbonne

(UMR CNRS 8174 Paris I)

